

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 7 juillet 2022 portant désignation des membres du Conseil des Hôpitaux universitaires

A.M. 20-07-2022

M.B. 17-11-2022

La Ministre des Hôpitaux universitaires,

Vu le décret du 27 avril 2022 instituant le Conseil des Hôpitaux universitaires, l'article 4 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 septembre 2019 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement, l'article 13, § 1^{er}, 6^o ;

Vu l'arrêté ministériel du 7 juillet 2022 portant désignation des membres du Conseil des Hôpitaux universitaires ;

Considérant la proposition de l'Hôpital Erasme en date du 14 juillet 2022;

Arrête :

Article 1^{er}. - Dans l'article 1^{er}, 2^o, de l'arrêté ministériel du 7 juillet 2022 portant désignation des membres du Conseil des Hôpitaux universitaires, le c) est remplacé par ce qui suit : «

c) Pour l'Hôpital Erasme :

i) Monsieur Renaud WITMEUR, en tant que membre effectif, et Madame Anna GROSWASSER, en tant que membre suppléant ;

ii) Monsieur Jean-Michel HOUGARDY, en tant que membre effectif, et Monsieur Jacques CRETEUR, en tant que membre suppléant ;

iii) Madame Chantal VAN CUTSEM, en tant que membre effectif, et Madame Pascale JAVAUX, en tant que membre suppléant.».

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} septembre 2022.

Bruxelles, le 20 juillet 2022.

V. GLATIGNY